

# TRAIT D'UNION

La revue des Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 500



Édition  
JUIN 2023



**SURVOL D'UN MARCHÉ EN  
PLEIN CHANGEMENT**  
LES TRANSFORMATIONS DE PROVIGO EN MAXI

**ERIC MAHANNAH ET  
CHIRAZ LABIDI**  
COMITÉ DE NÉGOCIATION DU  
MAXI SAINT-LAMBERT

**LES SERVICES D'ÉPICERIE EN LIGNE**  
UN JOUEUR CLÉ DANS L'ALIMENTATION

LE SERVICE AUX MEMBRES ET LA FINE CONNAISSANCE DU  
DOMAINE DE L'ALIMENTATION  
**DEUX FORCES DES TUAC 500**

**AVIS DE MISES EN CANDIDATURE | PAGES 12 À 14**

## DANS CE NUMÉRO

4-5 L'éditorial du président | Survol d'un marché en plein changement

8-9 Mot du secrétaire-trésorier | Les services d'épicerie en ligne : un joueur clé dans l'alimentation



### 10 VOILÀ PAR IGA

L'équipe syndicale des coéquipier·ère·s de livraison **Alain Codada, Vanesa Salome Uriol, Amir Nassiri et Sébastien Couillard.**

### 20-21 SERVICES DE CARTES DESJARDINS

Convention collective renouvelée pour les membres du Services de cartes Desjardins : le travail d'équipe couronné de succès



## 22-23 IGA VERDUN

Les délégué-e-s passionné-e-s et engagé-e-s pour leur communauté et leurs collègues



## ÉGALEMENT

- 6-7 **Maxi St-Lambert** | Un exemple de réussite d'une transformation de bannière
- 11 Les délégué-e-s de **Metro Épicerie en ligne**
- 12-14 Avis de mises en candidature
- 15 Faire le choix des TUAC 500
- 16 **Maxi Grand-Mère** | Les forces des TUAC 500
- 17 **Provigo Isabelle Tassé** | Une histoire de négociation
- 18-19 Le **CFACQ** | S'adapter aux nouvelles réalités du marché de l'emploi

Trait d'Union est la revue des Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce de la section locale 500 (TUAC 500), qui couvre les secteurs suivants où travaillent ses membres : bannières de l'alimentation, secteur industriel, hôtellerie, quincailleries et centres de rénovation et services financiers. Trait d'Union paraît une fois l'an en format papier et mensuellement sous forme d'une infolettre et parvient directement à tous les membres.

Coordonnée par Antonio Filato, président, elle puise son information à diverses sources internes, auprès de ses partenaires, dont le CFACQ et dans des médias dont elle cite la provenance. Cette revue puise aussi son information dans les médias écrits ou électroniques ou dans des analyses du secteur de l'alimentation et du commerce dont elle identifie les sources.

Les renseignements dans ce numéro sont à jour au 15 mai 2023.

### Relecture

Pour l'ensemble du numéro –  
Catherine Pelletier, réviseuse et traductrice | TUAC Canada et  
Rosannie Filato, directrice | TUAC 500

### Mise en page

Stéphanie Prud'Homme

### Photos portraits, textes et reportages

Stéphanie Prud'Homme, Patrice Gagnon, Élise Rodier-Harvey, Jennifer Rowson, représentant-e-s des TUAC et photothèque du CFACQ, des TUAC 500 et des TUAC Canada.

### Impression

Imprimerie Héon & Nadeau

### Tirage

42 000

### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Toute nouvelle, tout communiqué ou tout projet d'article doit être envoyé au président et est sujet à son approbation. Il doit être accompagné des coordonnées et de la signature de son auteur-e. Toute personne désireuse de citer en tout et en partie son contenu est priée d'en aviser le président, au bureau de Montréal.

### Bureau de Montréal

1200, boul. Crémazie Est, bureau 100  
Montréal (Québec) H2P 3A7  
Téléphone : 514 332-5825  
Sans frais : 1 800 363-5566  
Courriel : local@tuac500.ca

### Bureau de Sherbrooke

2144, rue King Ouest, bureau 100  
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8  
Téléphone : 819 569-9488  
Courriel : sherbrooke@tuac500.ca

### Bureau de Gatineau

1400, rue Saint-Louis, bureau 203  
Gatineau (Québec) J8T 2N1  
Téléphone : 819 777-8822  
Courriel : gatineau@tuac500.ca

### Bureau de Québec

3100, avenue du Bourg-Royal, bureau 200  
Québec (Québec) G1C 5S7  
Téléphone : 418 623-4388  
Courriel : tuacquebec@tuac500.ca

Site Internet : [www.tuac500.com](http://www.tuac500.com)

### Centre de formation de l'alimentation et du commerce du Québec – CFACQ

1200, boul. Crémazie Est, bureau 101  
Montréal (Québec) H2P 3A6  
Téléphone sans frais : 1 800 363-5566  
Courriel : mlefebvre@tuac500.ca

# SURVOL D'UN MARCHÉ EN PLEIN CHANGEMENT

Nous vivons actuellement une période de turbulences économiques qui impactent grandement les membres travaillant dans les domaines de l'alimentation et du commerce de détail au Québec. Alors que le marché se transforme sous nos yeux, soulignons la résilience de ces travailleur·euse·s de première ligne.

En réponse à l'explosion de l'inflation au Canada, la Banque du Canada a augmenté les taux d'intérêt à de multiples reprises depuis 2022. Comme consommateur·trice·s, nous comprenons très bien qu'il faut agir afin de ralentir l'augmentation du coût de la vie : tout le monde recherche les prix les plus bas et tente de restreindre ses dépenses.

Les grandes bannières de l'alimentation s'ajustent à cette nouvelle réalité en rénovant ou en ouvrant des épicerie·s à escompte ou encore en convertissant des épicerie·s à services en magasins à escompte. Ces adaptations démontrent que les épiciers du Québec cherchent à demeurer profitables malgré les difficultés économiques et les changements d'habitudes de consommation de leur clientèle.

En ce qui concerne les épicerie·s à services, les défis qu'elles affrontent sont de taille, mais le portrait n'est pas si sombre. Des ajustements sont faits par ces dernières pour s'adapter aussi aux besoins nouveaux de leur clientèle et la demande pour faire son épicerie avec un service personnalisé demeure une réalité. Malgré le ralentissement économique, les dépenses en épicerie·s ne diminuent pas dans l'absolu et les marchés d'alimentation syndiqués qui s'adaptent à la réalité économique actuelle souhaitent conserver et attirer une main-d'œuvre pour répondre à la demande. Notre syndicat se positionne donc adéquatement pour continuer à négocier des améliorations aux conditions de travail de nos membres qui y travaillent.

## QUI DIT DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Avec l'augmentation des taux d'intérêt et l'inflation qui demeure élevée, certaines entreprises prennent de difficiles décisions allant même jusqu'à mettre fin à leurs activités. Ce fut le cas notamment du Centre du rasoir dont un nombre important de ses salarié·e·s étaient syndiqué·e·s avec les TUAC 500 depuis plus de 30 ans. Ce n'est jamais facile de vivre de telles situations, mais notre syndicat est demeuré présent

pour les membres qui y travaillaient afin de leur apporter tout le soutien nécessaire et pour les guider vers les ressources disponibles afin de limiter les pertes de salaire.

## DES RÉMUNÉRATIONS DES HAUTS DIRIGEANTS DISPROPORTIONNÉES

Notre organisation est toujours la première à se réjouir de la rentabilité des entreprises dont les salarié·e·s sont syndiqué·e·s avec nous. Une bonne santé financière veut dire plus d'heures, plus de postes réguliers et plus d'occasions de négocier des augmentations des conditions de travail. Cela dit, avec la pandémie et le contexte inflationniste que nous traversons, les TUAC 500 se doivent de dénoncer les rémunérations disproportionnées que se sont accordées certains hauts dirigeants d'entreprise. Alors que le coût de la vie n'est toujours pas revenu à la normale malgré l'augmentation des taux d'intérêt, certains dirigeants qui se paient des bonus de plusieurs millions devraient plutôt envisager d'investir cet argent pour freiner le roulement de personnel et pour continuer de moderniser leur entreprise.

Les salarié·e·s contribuent au succès des entreprises et sont essentiel·le·s à la société québécoise, et ce, non seulement en situation de crise, mais au quotidien. La redistribution équitable des profits, c'est une question de justice et de respect. Dirigeants, vos salarié·e·s ainsi que la population vous regardent et s'attendent à mieux de vous.

Comme syndicat, les TUAC 500 demeurent mobilisés afin d'améliorer vos conditions de travail. Nous concentrons nos efforts sur la partie salariale lors des négociations puisque nous comprenons bien que c'est la priorité de nos membres. Enfin, nous multiplions les occasions de communiquer avec vous le plus régulièrement possible afin de vous renseigner sur vos droits et vos conditions de travail, par notre infolettre ou nos consultations en ligne. N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos questions et de vos préoccupations au travail.

**ANTONIO FILATO**  
Président



« LES SALARIÉ·E·S  
CONTRIBUENT  
AU SUCCÈS DES  
ENTREPRISES ET  
SONT ESSENTIEL·LE·S  
À LA SOCIÉTÉ  
QUÉBÉCOISE, ET CE,  
NON SEULEMENT EN  
SITUATION DE CRISE,  
MAIS AU QUOTIDIEN.  
LA REDISTRIBUTION  
ÉQUITABLE DES PROFITS,  
C'EST UNE QUESTION DE  
JUSTICE ET DE RESPECT. »

## MAXI SAINT-LAMBERT UN EXEMPLE DE RÉUSSITE D'UNE TRANSFORMATION DE BANNIÈRE

PLUSIEURS ÉPICERIES PROVIGO ONT SUBI OU SUBIRONT UNE TRANSFORMATION POUR DEVENIR DES BANNIÈRES À ESCOMPTE MAXI. CHAQUE TRANSFORMATION NÉCESSITE UN GRAND TRAVAIL D'ÉQUIPE DE LA PART DES TUAC 500, DONT UN RETOUR À LA TABLE DE NÉGOCIATION ET L'ADAPTATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES.

C'EST NOTAMMENT LE CAS DU **MAXI SAINT-LAMBERT**, QUI A DÛ FERMER SES PORTES DU 3 FÉVRIER AU 25 AVRIL DERNIERS POUR EFFECTUER DES RÉNOVATIONS EN VUE DE LA TRANSFORMATION. CLAIREMENT, CETTE OUVERTURE ÉTAIT LA BIENVENUE PUISQUE LES CLIENT·E·S ÉTAIENT PRÉSENT·E·S EN GRAND NOMBRE LORS DE L'ÉVÉNEMENT.

**Eric Mahannah** et **Chiraz Labidi** étaient membres du comité de négociation lors de cette transformation. Eric n'en était pas à sa première expérience : « J'ai participé trois fois au comité de négociation, car je souhaitais savoir comment on s'était rendu du point A au point B. Mes collègues ont voté pour que je sois membre du comité une fois et ça s'est bien passé, alors j'ai donné mon nom les deux fois suivantes et j'ai bien aimé l'expérience. Notre rôle en tant que membre du comité est d'être témoin de ce qui se passe, de comprendre les offres de la compagnie et de représenter nos collègues si quelque chose se produit qui pourrait les affecter. Je lève la voix pour dire que, peut-être, on devrait regarder ça de plus près, car ça pourrait avoir des conséquences pour les gens dans le magasin. »



Tous les moyens requis sont mis en place afin de s'assurer que les membres soient soutenus tout au long du processus. « Nous sommes toujours présents pour répondre à n'importe quelle question que les membres peuvent avoir. Des affichages en magasins expliquaient le processus de négo et une rencontre d'informations a eu lieu en magasin durant le vote afin de bien répondre aux questionnements des membres et de les aider à effectuer leur vote en ligne. Le vote en ligne a été utilisé pour la première fois, et ça s'est très bien passé, j'étais même surpris! On a eu une grande participation. »

Eric est fier des gains qui ont été obtenus ainsi que de la protection accordée par le syndicat : « On a eu des augmentations de salaire et des clauses de

protection pour les employé·e·s déjà à l'emploi. Même si certaines choses arrivent, étant déjà employé·e·s, nous sommes protégé·e·s! La majorité des employé·e·s ici savaient qu'on embarquait dans un nouveau projet et qu'on essayait de partir ça

du bon pied. C'est un plus d'avoir un syndicat qui négocie pour nous les salaires et les avantages tels que les journées de maladies et de savoir qu'on peut toujours appeler notre représentant en cas de problème. »

« POUR LES MEMBRES QUI S'APPRÊTENT À VIVRE UNE TRANSFORMATION, IL N'Y A PAS D'INQUIÉTUDE À AVOIR. LES EMPLOYEURS VEULENT GARDER LES EMPLOYÉ·E·S ET S'ASSURER QU'ILS ET ELLES REVIENNENT À LA SUITE DE LA TRANSFORMATION. MÊME EN ALLANT TRAVAILLER TEMPORAIREMENT DANS UN AUTRE MAGASIN LORS DES RÉNOVATIONS DE NOTRE ÉPICERIE, ON ÉTAIT TOUJOURS PROTÉGÉ·E·S PAR NOTRE SYNDICAT ET NOTRE DIRECTRICE. NOTRE CONVENTION COLLECTIVE EST TOUJOURS EN VIGUEUR, MÊME SI ON TRAVAILLE AILLEURS. DANS L'ENSEMBLE, C'EST CERTAIN QU'IL PEUT Y AVOIR QUELQUES SURPRISES OÙ L'ON DOIT S'ADAPTER, MAIS TOUT S'EST BIEN PASSÉ. L'EMPLOYEUR, LE SYNDICAT ET LES EMPLOYÉ·E·S TRAVAILLENT DANS LE MÊME SENS, POUR S'ASSURER QUE LA TRANSFORMATION DU MAGASIN SOIT UNE RÉUSSITE. »

**ERIC MAHANNAH**

Réceptionnaire | Maxi Saint-Lambert



« BIEN QUE LA ROBOTISATION PUISSE PARAÎTRE INQUIÉTANTE, TOUTES CES MÉTHODES CRÉENT DE NOUVEAUX EMPLOIS DANS LE DOMAINE DE L'ALIMENTATION. NOUS ASSURONS LE MÊME SERVICE DE REPRÉSENTATION ET DE NÉGOCIATION AUPRÈS DES TRAVAILLEUR·EUSE·S SYNDIQUÉ·E·S DES SERVICES D'ÉPICERIE EN LIGNE. »



## LES SERVICES D'ÉPICERIE EN LIGNE UN JOUEUR CLÉ DANS L'ALIMENTATION

La professionnalisation de l'épicerie en ligne au Québec est une innovation majeure qui répond aux besoins des consommateur-trice-s en leur offrant une plus grande flexibilité et commodité. Cette nouvelle tendance, qui était difficilement imaginable il y a quelques années, a suscité l'adaptation des grandes bannières d'alimentation au Québec, chacune proposant des options de livraison à domicile ou de récupération en magasin. Bien que l'expérience de l'épicerie en magasin et en personne reste toujours une option de choix pour les personnes qui préfèrent sélectionner leurs produits, le magasinage en ligne est d'une aide précieuse pour les consommateur-trice-s occupé-e-s ou ayant des difficultés à se déplacer.

### UN SERVICE COMPLÉMENTAIRE POUR TOUTES LES BANNIÈRES

C'est le service de livraison Voilà qui illustre ce tournant vers les services à domicile d'épicerie chez IGA. La technologie Ocado, qui dans les entrepôts Voilà allie la robotique et les travailleur-euses-s, est novatrice. Celle-ci permet aux consommateur-trice-s de recevoir leur épicerie à la maison, tout en leur laissant choisir le moment le plus approprié pour la livraison. Il s'agit d'une première dans la technologie automatique de préparation de commandes au Québec.

Chez Metro, c'est le Dark Store ou « magasin fantôme » qui est utilisé depuis 2021 pour répondre à la demande d'épicerie en ligne. Dans un grand entrepôt Metro dédié uniquement à la gestion des commandes, des travailleur-euse-s s'affairent à réunir les produits demandés qui se trouvent dans

les allées. Ceux-ci seront par après livrés dans les plus brefs délais aux consommateur-trice-s.

Du côté de Maxi et de Provigo, des employé-e-s assemblent les commandes passées en ligne dans les magasins. Ces dernières peuvent ensuite être récupérées sur place ou livrées à la maison. C'est le concept du « cliquez et ramassez ».

Bien que la robotisation puisse paraître inquiétante, toutes ces méthodes créent de nouveaux emplois dans le domaine de l'alimentation. Nous assurons le même service de représentation et de négociation auprès des travailleur-euse-s syndiqué-e-s des services d'épicerie en ligne.

D'ailleurs, les membres du Dark Store ont une convention collective depuis l'été 2021, ainsi que les membres Voilà par IGA depuis début 2023 à Montréal et, tout récemment, à l'entrepôt de Québec.

Nous savons que l'expertise de l'équipe des TUAC 500 et son désir d'améliorer constamment les conditions des travailleur-euse-s de l'alimentation nous permettront d'accomplir un travail remarquable avec elles et eux. En témoigne d'ailleurs le processus de négociation des conditions des membres des deux succursales Voilà qui a permis, notamment, d'assurer aux salarié-e-s à temps plein deux augmentations par année.

Bienvenue aux travailleur-euse-s des nouvelles méthodes d'épicerie en ligne dans la grande famille TUAC 500!

**JEAN-PIERRE LAVOIE**  
*Secrétaire-trésorier*

## VOILÀ PAR IGA



### **AMIR NASSIRI** | ASSISTANT-DÉLÉGUÉ SYNDICAL DE SOIR | COÉQUIPIER DE LIVRAISON

« Le nombre de commandes varie en fonction de la zone de livraison, dépendamment si nous sommes au centre-ville de Montréal ou à l'extérieur. Nous livrons jusqu'à Drummondville et Sherbrooke, par exemple. En tant que délégué·e·s, nous avons la responsabilité de traiter les problèmes soulevés par nos collègues. Vanessa, Alain, Sébastien et moi sommes toujours là pour les écouter et trouver des solutions. Grâce à notre syndicat, nous sommes en mesure de garantir la protection de nos droits, notamment en matière de salaire et de conditions de travail. Le syndicat est important, car il est là pour nous soutenir et nous aider. Si l'un de mes collègues me demande de l'aide pour comprendre la convention collective, je suis toujours prêt à le guider. Si je ne connais pas la réponse, je vais le référer à Jamie, notre représentant syndical. C'est un travail d'équipe. »

### **VANESA SALOME URIOL** | ASSISTANTE-DÉLÉGUÉE SYNDICALE DE JOUR COÉQUIPIÈRE DE LIVRAISON (FORMATRICE)

« Mon travail consiste à former mes collègues pour améliorer le travail et donner une bonne image de l'entreprise. Ce que j'aime le plus, c'est aider les autres. J'ai plusieurs défis au quotidien, mais je réussis à bien transmettre les messages et j'aime ça. Je suis devenue déléguée il y a 3-4 mois, c'est ma première expérience. J'ai été motivée par l'idée de partager mes idées pour améliorer le travail et aider mes collègues. Ce que j'aime dans ce rôle, c'est que chaque rencontre est une occasion d'apprendre et de trouver des solutions pour les problèmes qui se présentent. J'aime aussi communiquer avec les autres, écouter leurs besoins et demandes et être là pour les protéger et les aider à résoudre les problèmes. Je suis toujours à l'écoute. »



### **ALAIN CODADA** | DÉLÉGUÉ SYNDICAL DE SOIR | COÉQUIPIER DE LIVRAISON (FORMATEUR)

« J'ai commencé ici en tant que livreur, mais je suis devenu formateur pour les nouveaux coéquipiers de livraison. J'aime ce rôle, car j'aime aider les autres. C'est moi qui dois m'adapter à eux et non pas l'inverse. Ce n'est pas ma première expérience syndicale : j'ai été vice-président de mon syndicat lorsque j'étais infirmier auxiliaire. J'ai une bonne écoute parmi mes coéquipiers, ils me connaissent bien et ils prennent le temps de m'écouter. C'est important de faire la promotion du syndicat et d'expliquer ce qu'est le travail qu'on fait. Nous avons une bonne relation avec l'employeur, mais le fait d'avoir un syndicat assure une sécurité et montre aux membres que nous travaillons pour eux et que nous sommes là pour eux. »

### **SÉBASTIEN COUILLARD** | DÉLÉGUÉ SYNDICAL DE JOUR | COÉQUIPIER DE LIVRAISON

« Contrairement au domaine où je travaillais avant, je sens une reconnaissance pour mon travail. Après la formation, on reçoit un diplôme qui atteste qu'on est un employé de Voilà. Au bout d'un an, j'ai reçu une lettre de félicitations de Sobeys. Les patrons reconnaissent le travail des coéquipiers, ce qui nous donne de l'estime de soi et l'impression d'être écoutés. Pour moi, l'injustice est inacceptable. Je suis délégué pour les autres, pour ceux qui ne parlent pas, pour leur montrer qu'ils ont une voix et pour les soutenir. Les coéquipiers me connaissent et savent qu'ils peuvent venir me voir pour trouver les réponses qu'ils cherchent. Le syndicat TUAC est important pour les coéquipiers de livraison, car nous vivons beaucoup de pression de part et d'autre, et le syndicat est là pour prévenir d'avoir de la pression supplémentaire sur les membres et pour faire valoir leurs droits. »



## METRO ÉPICERIE EN LIGNE

« Ça fait 24 ans que je suis dans le secteur de l'alimentation. Avant, j'étais gérante du e-commerce au Metro Sainte-Rose où je jouais plutôt un rôle d'ensemble : superviser les livreurs, former les employé·e·s, garantir la qualité des produits et s'assurer que chaque département (boulangerie, viande, poisson) disposait de tous les produits. Maintenant, en tant qu'assistante-gérante des viandes et du poisson à l'entrepôt Metro Épicerie en ligne, c'est un autre défi que je relève ici : les deadlines sont beaucoup plus serrés, tout est calculé à la minute. Mon travail consiste à travailler la viande, à m'assurer que nos tablettes soient remplies et surtout à m'assurer que tous nos client·e·s soient bien servi·e·s, même s'ils ne sont pas sur place.

Je suis déléguée depuis un an et demi et j'avais déjà été déléguée par le passé, pour les TUAC 500 également. Je suis une personne très à l'écoute, très terre à terre et j'aime aider mon prochain, donc c'est ce qui me motive à être déléguée. Lorsque les gens viennent me poser des questions ou me parler de leurs inquiétudes, je les rassure dans leur questionnement et j'essaie de trouver des solutions pour les régler rapidement. Ici, nous avons la chance d'avoir une convention assez bien développée, avec beaucoup d'avantages au niveau des congés, des heures travaillées et des jours où ils peuvent ou ne peuvent pas travailler. En accueillant les nouveaux membre, je leur apporte donc les informations nécessaires sur leur convention. »



**MICHELLE LAROCHE**  
DÉLÉGUÉE SYNDICALE  
ASSISTANTE-GÉRANTE DES VIANDES  
ET DU POISSON



**ALEXANDRE  
GAUDREAU DUROCHER**  
DÉLÉGUÉ SYNDICAL  
ASSISTANT-GÉRANT D'ÉPICERIE  
ET RESPONSABLE DES PRODUITS  
LAITIERS

« Depuis la pandémie, je travaille dans le domaine de l'alimentation. J'ai commencé comme préparateur de commandes au Metro Sainte-Rose. Mon potentiel a été remarqué par l'assistant-directeur qui m'a recruté ici pour travailler aux produits laitiers. Il a vu mon potentiel et m'a dit de tenter ma chance. Mon travail consiste à passer les commandes d'entrepôt pour les produits laitiers et la bière. Les commandes prennent environ la moitié de ma journée de travail. L'autre moitié de mon temps est consacrée à la gestion de mon équipe et à l'organisation de la mise en place des produits. De plus, je suis responsable du suivi auprès de mes fournisseurs pour les retours et pour m'assurer que les commandes sont correctement livrées.

Je suis délégué syndical depuis mes débuts ici. On m'a approché parce que j'ai une bonne communication et j'aime parler avec le monde. C'est une première expérience syndicale et c'est un bagage de plus pour moi. J'aime être en constante communication avec les membres. Ils n'hésitent pas à me contacter directement en cas de besoin. Pour moi, le syndicat est essentiel pour garantir la sécurité et éviter les abus. »



**INSCRIVEZ-VOUS AUX BOURSES D'ÉTUDES 2023!**  
**LA DATE LIMITE EST LE 30 SEPTEMBRE 2023**  
**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ,**  
**VISITEZ LE WWW.TUAC500.COM SOUS L'ONGLET**  
**« BOURSES D'ÉTUDES » OU SCANNEZ LE CODE QR CI-JOINT!**



# AVIS DE MISES EN CANDIDATURE

En vertu des **Statuts de l'Union internationale des TUAC et des Statuts et règlements de notre section locale**, il est requis que les dirigeant·e·s de la section locale 500 soient élu·e·s aux quatre ans. Le mandat des dirigeant·e·s de la section locale 500 expire le **31 décembre 2023**.

Les dirigeant·e·s aux postes suivants doivent être élu·e·s :

## Section locale 500

Président·e

Secrétaire-trésorier·ère

Archiviste

Vice-président·e n° 1

Vice-président·e n° 2

Vice-président·e n° 3

Vice-président·e n° 4

Vice-président·e n° 5

Vice-président·e n° 6

Vice-président·e n° 7

Vice-président·e n° 8

Vice-président·e n° 9

Vice-président·e n° 10

Vice-président·e n° 11

Vice-président·e n° 12

Les postes de vice-président·e sont désignés numériquement uniquement pour les besoins de la tenue d'une élection, s'il y a lieu, et les mises en candidature seront tenues dans l'ordre de ces postes.

Les candidatures pour tous les postes seront tenues par pétition en conformité avec les **Statuts et règlements de la section locale 500** (Article 12, Sections (C), (D) et (E)) et des **Statuts de l'Union internationale** (Article 35, Section (C) 13. a), b) et c)).

La mise en candidature d'un membre à un poste exige les signatures de **deux pour cent (2 %) de la moyenne mensuelle des membres actifs** de la section locale, calculée selon le nombre de membres actifs pour lesquels elle verse sa capitation à l'Union internationale, pour la période de douze (12) mois terminant deux mois avant l'envoi de l'avis de mises en candidature aux membres.

Le nombre requis de signatures pour les mises en candidature s'établit comme suit :

Président·e	702
Secrétaire-trésorier·ère	702
Archiviste	702
Vice-président·e n° 1	702
Vice-président·e n° 2	702
Vice-président·e n° 3	702
Vice-président·e n° 4	702
Vice-président·e n° 5	702
Vice-président·e n° 6	702
Vice-président·e n° 7	702
Vice-président·e n° 8	702
Vice-président·e n° 9	702
Vice-président·e n° 10	702
Vice-président·e n° 11	702
Vice-président·e n° 12	702

Une pochette pour les mises en candidature, incluant les formules officielles de pétitions, sera disponible pour les candidat·e-s à un des postes électifs du **1<sup>er</sup> au 15 juillet 2023**. Pour l'obtenir, on communique avec **Philippe Métras** ou **Johanne Corbin** des TUAC section locale 500, qui ont été désigné·e-s par la présidente d'élection, par courriel en tout temps à [rh@tuac500.ca](mailto:rh@tuac500.ca) ou au **514 332-7110** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi.

Les mises en candidature seront acceptées uniquement sur les formules officielles de pétitions qui sont marquées du sceau de la section locale, lesquelles ont été préparées par la présidente d'élection.

Chaque pétition doit indiquer le **nom du membre qui pose sa candidature** en lettres moulées et le **poste exact** auquel il se présente. Une pétition peut proposer plus d'un membre, pourvu que chacun soit mis en candidature pour un poste différent et que le poste soit bien indiqué. Chaque pétition doit indiquer le nom du membre qui propose la candidature d'un membre, en lettres moulées avec sa signature, son **numéro de téléphone au domicile** et le **nom de l'unité** où il travaille.

Aucune personne ne pourra poser sa candidature ni être éligible à un poste quelconque, à moins que cette personne ne soit :

1. **Un membre actif de la section locale**, qui a été membre actif de la section locale ou était membre d'une autre organisation qui s'est fusionnée avec la section locale, **pendant une période continue d'au moins douze (12) mois précédant la date limite** pour le retour des pétitions de mises en candidature (c'est-à-dire **membre actif de façon continue depuis le 15 juillet 2022**);

ou

2. **Un membre actif de la section locale**, qui a été membre actif de l'Union internationale **pendant une période continue d'au moins vingt-quatre (24) mois précédant la date limite** pour le retour des pétitions de mises en candidature (c'est-à-dire **membre actif de façon continue depuis le 15 juillet 2021**).

Tout membre répondant aux critères d'éligibilité énoncés ci-dessus doit **maintenir son statut de membre actif de façon continue** afin de demeurer éligible à un poste ou pour détenir un poste élu. Un membre ne peut se présenter pour plus d'un poste lors d'une élection et ne peut occuper plus d'un poste électif à la fois au sein de la section locale.

Pour être éligible à une élection, un·e candidat·e doit être proposé·e par le nombre requis de membres comme décrit en page 13.

Les formulaires de pétitions dûment complétés doivent être retournés à la présidente d'élection pour vérification, au bureau de la section locale située au **1200, boulevard Crémazie Est, bureau 100, Montréal, H2P 3A7, par courrier recommandé, par messagerie** ou ils peuvent être déposés **par le ou la candidat·e au bureau de la section locale 500**, au plus tard le **15 juillet 2023 à 16 h 30**. Puisqu'il est obligatoire d'avoir des signatures originales, l'envoi par télécopieur, ordinateur ou toute autre forme de transmission électronique n'est pas acceptable.

**Anouk Collet**  
Présidente d'élection 2023

## FAIRE LE CHOIX DES TUAC 500

UN NOMBRE IMPRESSIONNANT DE SALARIÉ·E·S ONT FAIT LE CHOIX DE SE JOINDRE À NOTRE ORGANISATION CES DERNIERS MOIS. C'EST NOTAMMENT LE CAS DE CELLES ET CEUX TRAVAILLANT AU MAXI GRAND-MÈRE (SHAWINIGAN) ET AU PROVIGO ISABELLE TASSÉ (GATINEAU) OÙ UNE FORTE MAJORITÉ DES SALARIÉ·E·S ONT SIGNÉ UNE CARTE D'ADHÉSION DES TUAC 500. CE CHOIX ÉTAIT PLEINEMENT RÉFLÉCHI ET MOTIVÉ PAR LES MULTIPLES SERVICES OFFERTS PAR NOTRE ORGANISATION.

*Par Stéphane Richard et Alain Langlois  
Directeurs des bureaux de Gatineau et de Québec*



Nous savons que les travailleur·euse·s qui font le choix de se joindre aux TUAC 500 souhaitent avant tout améliorer leurs conditions de vie et de travail. Lorsque nous rencontrons des salarié·e·s cherchant à se syndiquer ou à changer de syndicat, il est important pour nous d'être à leur écoute et de leur donner toute l'information pertinente leur permettant de faire un choix qui est pleinement réfléchi et motivé par les services que nous offrons. Une convention collective négociée par notre équipe leur permettra notamment d'obtenir des augmentations de salaire négociées, des soins dentaires payés par l'employeur ainsi que des dispositions écrites permettant de s'attaquer à toutes formes de favoritisme.

En ce qui concerne les travailleur·euse·s du **Maxi**

**Grand-Mère** et du **Provigo Isabelle Tassé**, ils et elles aspiraient aussi à s'associer à une organisation qui demeure près de ses membres en tout temps. C'est exactement ce pourquoi leurs recherches les ont mené·e·s vers les TUAC 500. Notre service de représentation et nos services aux membres répondaient à leurs besoins. En effet, notre organisation est à l'écoute de ses membres, mise sur une vision collaborative plutôt que de confrontation et elle se démarque clairement dans les secteurs de l'alimentation et du commerce de détail au Québec.

Pour l'expliquer concrètement, notre équipe de représentant·e·s, qui travaillent en collaboration avec les déléguées syndicales et les délégués syndicaux, visite les membres travaillant dans les magasins syndiqués avec nous aux deux ou trois semaines. Lors de sa visite, la ou le représentant·e parle aux salarié·e·s sur place afin de s'assurer que tout se passe bien pour elles et eux au travail. Des discussions peuvent avoir lieu avec les employeurs afin de corriger toute situation litigieuse ou pouvant le devenir. Lorsque cela est nécessaire et requis, nous mettons à la disposition de nos membres notre service de santé et sécurité au travail, nos services juridiques, de communication ou de négociation. De plus, une ligne d'aide confidentielle a été mise en place pour les problèmes personnels des membres qui dépassent le cadre du travail, ce qui s'avère utile pour celles et ceux à la recherche de ressources.

Si vous avez des questions concernant nos services ou que vous connaissez des salarié·e·s non syndiqué·e·s qui souhaiteraient, comme les travailleur·euse·s du Maxi Grand-Mère et du Provigo Isabelle Tassé, et plus de 35 000 membres à travers le Québec, se syndiquer avec les TUAC 500, contactez-nous : 1 800 363-5566, poste 2102.

## LE SERVICE ET LA FINE CONNAISSANCE DU DOMAINE DE L'ALIMENTATION DEUX FORCES DES TUAC 500

LES MEMBRES AU **MAXI GRAND-MÈRE À SHAWINIGAN** ONT RÉCEMMENT CHANGÉ DE SYNDICAT POUR SE JOINDRE AUX TUAC 500.

C'est **Sylvain Pothier**, réceptionnaire et à l'emploi de Loblaws depuis 1979, qui a décidé de se renseigner sur les TUAC 500 : « Pendant près de 35 ans, j'ai assumé le rôle de délégué syndical et j'ai pris une pause avant que les TUAC 500 n'arrivent. J'ai toujours bénéficié de la confiance des gens, donc les membres de l'exécutif en place qui prenaient leur retraite sont venues me voir pour trouver une solution pour la suite des choses. J'ai donc contacté un délégué syndical d'une autre épicerie syndiquée avec les TUAC 500 pour savoir comment ils fonctionnaient. »

Après cette conversation, **Éric Jalbert**, négociateur des TUAC 500, a contacté l'ancien exécutif syndical du Maxi Grand-Mère afin d'échanger sur l'organisation, notamment son expertise dans l'alimentation et la négociation des conventions collectives dans ce domaine. Ensuite s'est enclenché le processus de discussion et de partage d'informations avec l'ensemble des membres, le tout, en collaboration avec Sylvain.



Sylvain ajoute que l'une des principales différences avec les négociations précédentes, c'était la force d'avoir un syndicat qui connaît très bien le milieu de l'alimentation : « La connaissance approfondie d'Éric Jalbert des clauses et des volumes de ventes a permis de régler rapidement la négociation en alignant nos demandes avec celles d'autres magasins. Cela a été déterminant de voir qu'il était bien informé de ses dossiers et qu'il avait des réponses claires à nos questions. Son approche structurée et transparente lors de la négociation a été largement appréciée. Nous avons mis toutes les cartes sur table et travaillé ensemble pour intégrer la majorité des demandes des employé-e-s. C'était une belle négociation. »

**Nancy Peters**, assistante-gérante aux caisses, a assuré la relève syndicale après la retraite des déléguées en place en devenant membre du comité de négociation : « J'avais un intérêt pour cela, j'ai toujours été pour la justice et j'ai une facilité à communiquer avec les gens, à les rendre à l'aise alors je trouve que le syndicat est un bon véhicule pour cela. Avec Sylvain, on fait une bonne équipe. Il a l'expérience et j'ai la vue d'ensemble du magasin en étant à l'avant. Le processus de négociation s'est très bien déroulé. Éric a rendu le processus simple, ce n'était pas compliqué. »



## PROVIGO ISABELLE TASSÉ UNE HISTOIRE DE NÉGOCIATION

LORSQUE **GILLES LEPAGE**, COMMIS À LA CHARCUTERIE ET DÉLÉGUÉ SYNDICAL, A EU L'OCCASION DE SIÉGER AU COMITÉ DE NÉGOCIATION AVEC SA COLLÈGUE **CAROLE MAYER**, IL N'A PAS HÉSITÉ.

«Ce qui m'intéresse moi, dans tout ce déroulement-là, c'est la condition humaine, c'est la justice et la dignité. Je pense que quand l'individu est seul pour défendre une cause qui est aussi importante, il a très peu de pouvoir. Le système est construit de cette façon-là. C'est pour ça que moi je m'implique au niveau du syndicat. Un pouvoir collectif, c'est déjà un pouvoir! C'est ce qui permet aux travailleur-euse-s d'avoir une condition humaine respectable. »

Il faut dire que les salarié-e-s du magasin avaient pris la décision de changer d'association et de prendre le téléphone pour contacter l'équipe des TUAC 500 en vue de changer de syndicat. Gilles explique le choix de ses collègues ainsi :

«Ce que j'ai ressenti pendant le temps que la convention collective planait et qu'on était en train de la négocier avec l'ancien syndicat, c'est que les gens cherchaient à obtenir des meilleures

conditions, surtout sur le plan financier. »

À ses yeux, la plus grande différence que va faire la transition de son magasin vers le syndicat des TUAC 500 va être dans le quotidien des travailleuses et des travailleurs.

« Des détails, il y en avait qui ne fonctionnaient pas toujours bien. Il y avait des petits flous qui se sont clarifiés. Ça va permettre autant à l'employé-e qu'à l'employeur de dire qu'ils regardent la même chose. S'ils ne le voient pas de la même manière, on va devoir trouver une solution parce que, maintenant, on a un mécanisme en place pour ça. »

Gilles, qui n'était pas à sa première négociation puisqu'il était auparavant impliqué dans le syndicat des AEFO (Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens), a beaucoup apprécié son expérience dans le comité de négociation mené par Martin Church et Stéphane Richard des TUAC 500.



« AVEC MARTIN ET STÉPHANE, ON A EU DES MOMENTS TRÈS POSITIFS. JE VOYAIS QU'ILS NOUS CONSIDÉRAIENT COMME DES MEMBRES D'UNE BELLE ÉQUIPE. MALGRÉ TOUTE L'EXPÉRIENCE QU'ILS AVAIENT ET LES CHOSES QU'ILS SAVAIENT AUTOMATIQUEMENT, ILS ONT TENU COMPTE DES CHOSES QUE NOUS, ON AVAIT À DIRE. AVEC MARTIN ET STÉPHANE, ÇA A TRÈS BIEN ÉTÉ ET LES MESSAGES QU'ON AVAIT À DONNER À L'ADMINISTRATION SE SONT TOUS RENDUS. ON TRAVAILLAIT EN HARMONIE. »

**GILLES LEPAGE**

*Commis à la charcuterie et délégué syndical  
Provigo Isabelle Tassé*



## CFACQ : S'ADAPTER AUX NOUVELLES RÉALITÉS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

par *Rosannie Filato*, directrice du bureau de Montréal des TUAC 500.

LE CENTRE DE FORMATION DE L'ALIMENTATION ET DU COMMERCE DU QUÉBEC (CFACQ) A ÉTÉ INAUGURÉ EN 2005 AVEC L'OBJECTIF D'ÊTRE UN IMPORTANT VECTEUR D'ÉDUCATION ET D'AMENER SES UTILISATEUR-TRICE-S À INTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL AVEC DES OUTILS QUI LEUR SERAIENT UTILES TOUT AU LONG DE LEUR CARRIÈRE.

Avec ses formations, le CFACQ contribue notamment à la réinsertion sociale, à la francisation de nouveaux-elles arrivant-e-s et à intégrer des personnes en situation de handicap sur le marché du travail. Il permet en outre aux membres qui s'y intéressent de développer des compétences pour faire carrière dans les métiers semi-spécialisés d'aide-boucher ou d'aide-poissonnier. Il offre aussi des formations spécifiques à la pratique du service à la clientèle, qui est un domaine qui comporte son lot de défis. La mission du CFACQ est au cœur des enjeux des travailleur-euse-s. La CNESST publiait l'année dernière un rapport constatant une augmentation des accidents du travail de 36 % chez les jeunes. Selon nous, la formation en milieu de travail est un moyen efficace de promouvoir la santé et la sécurité au travail, et ainsi, de contribuer à la réduction des accidents et des maladies en milieu de travail.

La pandémie a été très difficile, notamment pour le milieu scolaire et de l'éducation. Au CFACQ, elle a toutefois présenté l'occasion de faire les choses autrement. Celles et ceux qui profitent des services du CFACQ ou qui en sont partenaires, dont les

employeurs qui inscrivent les travailleur-euse-s aux formations, verront certainement un renouveau dans nos différentes activités. En effet, en plus des cours classiques qui se tiendront dans nos installations physiques, nous allons nous adapter aux besoins actuels. Notamment, nous enverrons les formateur-trice-s directement sur les milieux de travail, adapterons certaines des formations au format en ligne, comme nous l'avons fait avec succès pour les formations syndicales aux membres des TUAC 500, et produirons des capsules vidéo dans le studio disponible à ces fins au bureau de Montréal. Notre objectif demeure de travailler avec des partenaires et avec les gouvernements pour faire reconnaître nos formations : notre équipe réfléchit activement à des moyens d'atteindre nos cibles.

Nous tenons à remercier **Léo Lavoie**, qui a assuré avec brio la coordination des activités du CFACQ pendant plusieurs années et qui a décidé d'entamer un nouveau défi à titre d'agent de communications aux TUAC 500. Il passe donc le flambeau à **Mathilde Lefebvre**. Elle est un ajout précieux à l'équipe du CFACQ et nous lui souhaitons la bienvenue!



Mathilde est détentrice d'une maîtrise en administration publique de l'ÉNAP. Elle était jusqu'à tout récemment représentante nationale pour les TUAC Canada, après avoir travaillé essentiellement dans le monde des communications politiques et de l'administration d'organismes communautaires. En plus de plusieurs mandats réalisés auprès de politicien-ne-s des ordres fédéral, provincial et municipal, elle a notamment œuvré chez Viomax, un OSBL offrant des services d'activité physique adaptés aux personnes atteintes d'un handicap, à l'Institut de recherche en économie contemporaine et au Réseau québécois des OSBL d'habitation. Mathilde est d'ailleurs toujours impliquée dans le domaine communautaire et de l'éducation à titre de vice-présidente de Grossesse-Secours.

# LE CFACQ VU PAR SES USAGER·ÈRE·S

LE CFACQ EST AVANT TOUT UN LIEU D'ÉDUCATION ET DE RENCONTRE. LE VOICI VU À TRAVERS LES YEUX D'UNE ANCIENNE MENTORE ET D'ANCIEN·NE·S ÉLÈVES.



## EVELYN LEBRON MARTINEZ

COMMIS AUX FRUITS COUPÉS AU METRO QUEEN MARY | ANCIENNE MENTORE AU CFACQ

« Quand on m'a demandé si je souhaitais former et être mentore au CFACQ, j'ai dit oui tout de suite. Ce que j'ai préféré, c'est de partager avec les autres. J'ai pu constater que certaines choses qui étaient faciles pour moi étaient difficiles pour d'autres et vice versa. Chaque fois que l'on connaît quelqu'un de nouveau, on en apprend plus sur soi-même en même temps d'en apprendre sur la nouvelle personne. Il y a tellement de potentiel et de ressources qui ne sont pas exploités. Avec le CFACQ, on peut aller chercher des ressources et ces personnes et on peut contribuer un peu à la communauté. »

## JOËLLE OUAKNINE

COMMIS À LA CHARCUTERIE AU METRO STE-CATHERINE | ANCIENNE ÉLÈVE DU CFACQ

« J'ai suivi des cours au CFACQ en 2018. J'ai appris la charcuterie, la boulangerie, les fruits et les légumes, les caisses et l'épicerie. C'était une formation de six mois et on faisait des ateliers pour mettre en pratique nos compétences. Après, j'ai eu un stage de deux mois. C'est une bonne formation : j'ai pu voir comment fonctionnaient plusieurs départements. Moi, j'ai eu un coup de cœur pour la charcuterie et c'est ce que je fais aujourd'hui. »



**BILAL MOHAMMAD** | ASSISTANT-GÉRANT AU MAXI DU PARC | ANCIEN ÉLÈVE DU CFACQ

« Pendant mon passage au CFACQ, j'ai fait des stages avec Monsieur Léo Lavoie. J'ai vraiment aimé travailler là-bas, ça m'a beaucoup servi cette expérience-là pour ma carrière. Le côté théorique qui était donné en classe m'a vraiment aidé. C'est une très bonne formation pour le domaine de l'alimentation. C'est une bonne ressource pour se trouver un emploi. »



## Membres des TUAC

Profitez de rabais exclusifs sur vos assurances auto, habitation et véhicules de loisirs.

C'est gratuit :

- assistance routière, en combinant l'assurance auto et habitation
- prise en charge du paiement des primes en cas d'invalidité totale

Demandez une soumission au [beneva.ca/tuac](https://beneva.ca/tuac) ou au 1 866 551-2641.

**beneva**

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent.

© Beneva inc. 2023 <sup>40</sup> Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.



# CONVENTION COLLECTIVE RENOUVELÉE POUR LES MEMBRES DU SERVICES DE CARTES DESJARDINS LE TRAVAIL D'ÉQUIPE COURONNÉ DE SUCCÈS

C'EST AVEC FIERTÉ QUE NOUS ANNONÇONS LA SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES 1554 SYNDIQUÉ·E·S CHEZ SERVICES DE CARTES DESJARDINS, ET CE, APRÈS 21 RENCONTRES DE NÉGOCIATION ET UN VOTE EN LIGNE.

93% des voix se sont prononcées favorablement à l'entente intervenue entre l'employeur et le comité de négociation. Pour atteindre ce taux de participation spectaculaire, le comité de négociation de Services de cartes Desjardins, mené par Michel Thivierge et Leslie Lavache des TUAC 500, a travaillé d'arrache-

pied afin de s'assurer que les membres aient toute l'information nécessaire pour faire un choix éclairé. Le défi de joindre des membres qui sont majoritairement en télétravail depuis la pandémie a été relevé avec brio!



**JOSÉE MAINVILLE** | CONSEILLÈRE RELATION AVEC LE RÉSEAU ET DÉLÉGUÉE SYNDICALE DEPUIS 2018

« J'ai aimé le dialogue ouvert d'une négociation raisonnée, car notre rôle est toujours de représenter nos membres et de faire entendre leur voix. La réalité du travail a beaucoup changé depuis le début de la COVID et le télétravail est une réalité pour la grande majorité de nos salarié·e·s. Les besoins sont très différents, mais tout aussi importants. La communication par courriel fut très importante et nous avons tenté de véhiculer les changements de différentes façons afin de joindre le plus de salarié·e·s possible. Nous avons simplifié plusieurs points dans les congés et les caisses de temps, tout en gardant plusieurs clauses qui étaient importantes pour nos salarié·e·s. »

**TANIA PIERRE-PAUL** | CONSEILLÈRE SERVICE À LA CLIENTÈLE AU PARTICULIER ET DÉLÉGUÉE SYNDICALE DEPUIS 2018

« Je pense que l'équipe syndicale a travaillé fort pour trouver un juste milieu qui répond aux demandes faites par les salarié·e·s et qui n'est pas exagéré pour l'employeur d'accepter, tel qu'avoir plus de flexibilité dans les vacances et une bonification des primes en heures supplémentaires. Mon point fort lors des échanges était de trouver des détails qui sont bien souvent oubliés ou qui existent déjà dans une autre clause de la convention pour mieux voir l'ensemble d'une problématique (ou d'une solution).

J'aimerais remercier les salarié·e·s pour leur confiance envers l'équipe de négociation, cela nous a permis d'avoir une entente de principe qui sera profitable aux 1500 membres syndiqués. »





**LIZETTE MARTINEZ** | CONSEILLÈRE SERVICE À LA CLIENTÈLE AU PARTICULIER ET DÉLÉGUÉE SYNDICALE DEPUIS 2013

« Nos membres étant à 95 % en télétravail, nous avons opté pour un mode hybride afin de nous rendre 200 % disponibles. Nous avons utilisé les courriels personnels afin d'envoyer les informations, la sollicitation personnalisée par les messages de l'application Teams. Nous avons assuré notre présence en personne et en virtuel simultanément afin de répondre aux questions des membres dans notre local syndical. Nous avons aussi tourné des capsules vidéo dynamiques de moins deux minutes afin d'expliquer les grands changements de nos conditions de travail et nous avons créé une affiche virtuelle des faits saillants de la convention. Tout cela, grâce à la créativité de notre représentante, du soutien de notre section locale TUAC 500 et de la participation très ingénieuse de notre équipe syndicale de nos délégué·e·s! »

**CEDRIC BEAUME** | ANALYSTE DE CRÉDIT CAISSES ET CARTES ET DÉLÉGUÉ SYNDICAL DEPUIS 2008

« Ce qui a été très important et qui a fait la différence, c'est le temps que les membres ont pris pour nous questionner et nous challenger. C'est grâce à eux que nous avons pu aller chercher les améliorations et les avantages sociaux de la nouvelle convention. C'est le fait de remettre en question qui a fait changer les choses. C'est ainsi que nous travaillons chaque jour et cela s'est reflété dans la façon dont les gens ont voté. »



**LESLIE LAVACHE** | CONSEILLÈRE AUX ENTREPRISES ET REPRÉSENTANTE SYNDICALE

« La négociation de la convention collective a été une expérience enrichissante pour moi en tant que représentante syndicale. Nous avons travaillé la négociation de manière raisonnée et transparente. Michel Thivierge, négociateur aux TUAC 500, a permis à tous d'avoir cette facilité de pouvoir s'exprimer et de pouvoir amener les enjeux sur la table. Nous avons relevé le défi de mobiliser plus de 1 500 membres à distance avec l'aide d'une belle équipe de communication des TUAC, de notre équipe syndicale et je suis fière de dire que nous avons réussi haut la main. Cela a été une expérience unique et nous avons su nous adapter avec succès à la première négociation en télétravail pour un si grand nombre de membres. Merci également à tous nos membres de s'être mobilisés et d'avoir fait de cette négociation une grande réussite! »



## DES DÉLÉGUÉ·E·S PASSIONNÉ·E·S ENGAGÉ·E·S POUR LEUR COMMUNAUTÉ ET LEURS COLLÈGUES

SUIVANT LEUR IMPLICATION REMARQUÉE SUR LE COMITÉ DE NÉGOCIATION, **GILBERT BÉDARD** ET **LOUISE VALIQUETTE** ONT ÉTÉ NOMMÉS RESPECTIVEMENT DÉLÉGUÉ ET ASSISTANTE-DÉLÉGUÉE AU IGA VERDUN.

Le secteur de l'alimentation n'étant pas leur première carrière, les deux ont découvert un milieu de travail stimulant qu'ils adorent et auquel ils sont désormais attachés. Ils ont développé un profond attachement pour la clientèle.

**Gilbert**, en semi-retraite, a décidé de rejoindre l'équipe de l'épicerie pour occuper son temps libre. « J'ai travaillé pendant 25 ans dans une manufacture de mélamine comme chef d'équipe de mon département, où j'avais sept employés à ma charge. En étant à la semi-retraite, je cherchais un emploi pour me désennuyer. Je m'entends bien avec les gens, j'ai une bonne communication et je suis très méthodique, donc j'ai immédiatement pensé au secteur de l'alimentation. »



De son côté, **Louise** s'est tournée vers l'industrie alimentaire après la fermeture de l'imprimerie où elle avait travaillé pendant 40 ans. « J'avais alors 55 ans et j'avais toujours prévu de prendre ma retraite à 60 ans. Pendant deux ans et demi, j'ai pris soin de mon conjoint malade, mais après son décès, j'ai commencé à m'ennuyer à la maison. J'ai donc cherché un emploi et j'ai commencé à travailler dans une petite boucherie près de chez moi. J'ai finalement postulé et été embauchée chez IGA, où je travaille depuis 5 ans en janvier. J'aime vraiment mon travail et je compte continuer tant que ma santé le permettra. »

Le quartier Verdun est devenu très convivial ces dernières années et la rue Wellington est le point de convergence de plusieurs activités du quartier. Gibert et Louise se font reconnaître et aiment cette communauté vivante et cette convivialité qui y règne. Pour eux, ce milieu de travail est valorisant et ils se sentent utiles en aidant les gens du quartier.

«Mes parents m'ont appris une leçon: aider quelqu'un, c'est le meilleur cadeau que tu peux faire dans le monde. Et ça peut être des trucs banals! Ça fait leur journée qu'on ait pris le temps de parler avec eux ou de les aider. Ça se voit dans leur visage, pour eux c'est énorme», explique Gilbert. «J'ai toujours aimé mon métier, renchérit Louise, mais aujourd'hui, ce que je fais, je trouve que c'est plus valorisant que ce que je faisais avant. Par exemple, une femme qui déménageait dans un autre quartier était inquiète, car elle perdait le service de livraison qu'on lui offrait ici. J'ai pris le temps de l'aider à trouver une solution là où elle allait, afin de la rassurer. Elle était très émue et contente. »

Ils ont choisi le domaine de l'alimentation pour être près des gens et cela se reflète également dans leur rôle syndical. «Nous avons décidé de nous impliquer dans la négociation pour aller parler pour la totalité des employé-e-s, pour protéger tout le monde », dit Louise. « Je suis venu dans ma journée de congé pour inciter le monde à voter, raconte Gilbert, je prenais ça à cœur. Ça a beaucoup aidé aussi quand le négociateur Louis Moglia est venu en magasin pour répondre aux questions. On a eu une grande participation et les offres ont été acceptées à 100 % . »

Gibert et Louise ont trouvé dans le domaine de l'alimentation une vocation qu'ils adorent, où ils peuvent aider les gens tout en travaillant dans un milieu stimulant et convivial. Leur engagement syndical est une extension naturelle de cette passion pour aider les autres et ils continuent à travailler fort pour défendre les intérêts de leurs collègues et contribuer à leur communauté.



## En cotisant au REER+ par retenue sur le salaire, vous profitez de crédits d'impôt supplémentaires\* directement sur votre paie.

Atteignez vos objectifs d'épargne en toute tranquillité.

[fondsftq.com/rss](https://fondsftq.com/rss)



Pour plus d'informations concernant le REER+ au Fonds de solidarité FTQ, contactez un responsable local (RL) de votre section locale.

\* L'acquisition d'actions du Fonds de solidarité FTQ peut donner droit aux crédits d'impôt relatifs aux fonds de travailleurs. Les crédits d'impôt sont de 30 %, soit 15 % au Québec et 15 % au fédéral, et limités à un montant de 1 500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$.

Veillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web [fondsftq.com](https://fondsftq.com), auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.



**TUAC 500**  
1200, Crémazie Est  
Bureau 100  
Montréal (Québec) H2P 3A7

Envoi de publication canadienne No de convention 40011344

# Merci Adriana!

**Adriana Duran** est originaire de la République Dominicaine et est arrivée au Canada en 2000. Elle travaille à l'abattoir **Olymel Saint-Esprit** depuis 2002 où elle occupe le poste de journalière.

Adriana est également une fière **RL du Fonds de solidarité FTQ** depuis maintenant 16 ans! Ce qui la motive le plus dans ce rôle, c'est de conscientiser ses collègues de travail à l'importance de l'épargne en vue de la retraite ou pour l'achat d'une première maison.

## AVIS AUX ACTIONNAIRES DU FONDS DE SOLIDARITÉ

N'oubliez pas d'exercer votre droit de vote lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra à l'automne 2023. Tous les détails en lien avec la procédure de vote seront acheminés au mois d'août avec l'avis de convocation. Vous pourrez voter en ligne, par courriel ou en remettant une procuration à votre responsable local (RL) ou à votre représentant(e) syndical(e).



...ainsi que

**Loïc Breton**  
(SEPB)

**Sylvie Nelson**  
(SQESS)

**Éric Gingras**  
(CSQ)

UNISSEZ VOTRE VOIX AUX  
TUAC QUÉBEC ET APPUYEZ **ANOUK COLLET...**